

Arrangement et Protocole de Madrid concernant l'enregistrement international des marques

Jours chômés en 2015*

1. Conformément à la règle 32.2)v) du Règlement d'exécution commun à l'Arrangement de Madrid concernant l'enregistrement international des marques et au Protocole relatif à cet Arrangement, les utilisateurs sont informés que les jours où il est prévu que le Bureau international de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) ne sera pas ouvert au public pendant l'année 2015 seront, outre les samedis et dimanches, les suivants :

NOUVEL AN	le jeudi 1 ^{er} janvier 2015 le vendredi 2 janvier 2015
PÂQUES	le vendredi 3 avril 2015 le lundi 6 avril 2015
PENTECÔTE	le lundi 25 mai 2015
JEÛNE GENEVOIS	le jeudi 10 septembre 2015
AÏD AL-ADHA (célébré)	le mercredi 23 septembre 2015
NOËL	le jeudi 24 décembre 2015 le vendredi 25 décembre 2015
NOUVEL AN 2016	le jeudi 31 décembre 2015 le vendredi 1 ^{er} janvier 2016

Le 17 février 2015

* La révision de cet Avis concerne le changement de la date de l'Aïd Al-Adha.